

Granby, le 6 novembre 2017

Au soin de : Mme Chantal Beauchamp  
Préposée à la stérilisation HSCM

Objet: Reconnaissance des préposés à la stérilisation

---

Madame Beauchamp,

Nous appuyons les démarches de reconnaissance en retraitement des dispositifs médicaux pour les préposés à la stérilisation.

En effet depuis 1998, NBA est présent dans le secteur hospitalier et nous avons vu évoluer et ce, de façon exponentielle, la complexité du travail à exécuter par le personnel de l'Unité de Retraitement des Dispositifs Médicaux (URDM) anciennement le service central.

Notre compagnie a d'ailleurs implanté des systèmes de traçabilité dans plus d'une douzaine d'URDM afin d'aider le personnel de l'URDM à retraiter ces dispositifs et à réduire les risques d'erreurs.

Le retraitement des dispositifs médicaux est un processus qui se doit d'être exécuter avec rigueur et précision et à chaque année, de nouveaux dispositifs toujours plus complexe et plus onéreux se retrouvent dans nos blocs opératoires et autres unités de traitement et les préposés se doivent de se tenir à jour afin de toujours s'assurer d'avoir des DM en parfait état de fonctionnement pour répondre aux besoins des patients.

Depuis 2005 il existe d'ailleurs une AEC en stérilisation (maintenant Retraitement des dispositifs médicaux) et cette formation a été suivie par une grande partie du personnel travaillant à l'URDM.

Pour toutes ces raisons, un réajustement salarial et un nouveau titre devraient être octroyés pour les préposés à la stérilisation en conséquence à leur expertise.

*Réjean Dicaire*

